



## **Communiqué de presse 21/11/06**

### **Expérimentation du DMP : une faille dans le dispositif de protection des données est détectée chez Santénergie, un des hébergeurs du DMP**

#### **Le GIP-DMP réagit immédiatement en bloquant les accès aux DMP ouverts auprès de Santénergie**

Dans le cadre de l'expérimentation du DMP, le GIP-DMP a été mis au courant aujourd'hui d'une difficulté survenue chez l'hébergeur Santénergie (1). Le mot de passe utilisé par les patients pour accéder à leur dossier médical personnel ne permettait pas une protection suffisante. Ce dernier était en effet prédictible.

Le GIP-DMP a aussitôt exigé de Santénergie qu'il stoppe l'accès patient et qu'il remédie à ce problème. Un nouveau mot de passe, plus sécurisé, sera envoyé par courrier dans les prochains jours aux patients ayant ouvert un DMP expérimental auprès de Santénergie. Ils pourront de nouveau accéder à leur dossier, dès réception de ce nouveau mot de passe en fin de semaine.

Par ailleurs, le GIP-DMP va immédiatement lancer un audit de « conformité à la procédure de sécurité » auprès de Santénergie pour vérifier que ce dernier a bien respecté l'ensemble des exigences de sécurité auxquelles il s'était engagé pour recevoir l'agrément. En fonction des résultats, le GIP-DMP prendra les décisions qui s'imposent.

La sécurisation du DMP est en effet un objectif prioritaire du GIP-DMP. Il ne serait pas acceptable qu'elle puisse être mise en défaut.

(1) Santénergie est l'un des 6 consortiums retenus dans le cadre des expérimentations du DMP qui ont lieu jusqu'au 31 décembre 2006.

#### **Contact presse :**

Sophie Nunziati

[sophie.nunziati@sante.gouv.fr](mailto:sophie.nunziati@sante.gouv.fr), 01 40 56 64 86, 06 31 14 01 89

